

*Robertson c. ProQuest Information and Learning LLC, CEDROM-SNi Inc.,
Toronto Star Newspapers Ltd. et Les Éditions Rogers Limitée*

**FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DU
RECOURS COLLECTIF**
Date limite de soumission des réclamations : Le 15
octobre 2011

1^{ère} Partie – Vos coordonnées

Prénom (usuel):

2^{ième} prénoms:

Nom de famille:

Adresse:

Ville/Village:

Province:

Code postal:

Pays:

Numéro de
téléphone:

Adresse courriel:

2^{ième} Partie – Faites une liste de vos œuvres publiées par Toronto Star, Rogers, Canwest ou leurs filiales

Œuvres littéraires¹: Faites la liste de tous les articles ou toutes les autres œuvres littéraires qui

- (1) furent publiés sous forme imprimée au Canada par Toronto Star Newspapers Ltd., Rogers Publishing Limited Inc. / Les Éditions Rogers Limitée, Canwest Publishing Inc. / Publications Canwest Inc., leurs prédécesseurs ou leurs filiales (notamment l'ensemble des divisions, succursales, sociétés affiliées, sociétés mères, successeurs, cessionnaires, titulaires de licences ou sous-titulaires de licences) (ensemble les « Éditeurs »), et
- (2) furent rendus disponibles sur des bases de données électroniques (ex : ProQuest) conformément à une prétendue autorisation ou permission de l'un de ces éditeurs.

¹ Œuvres littéraires: Signifie toute œuvre littéraire originale (notamment les articles de journaux et de magazines, les extraits de livres, etc.) apparue en premier lieu dans un journal, un magazine, une périodique, un livre, un bulletin d'informations, une revue ou une autre publication papier au Canada et dont une copie a été diffusée par le biais de bases de données électroniques commerciales en ligne, exploitées ou autorisées par les défendeurs et contenant des reproductions basées sur les documents.

Note: L'administrateur des réclamations utilisera la liste des publications (disponible sur son site Web) afin de déterminer si les articles ou les autres œuvres littéraires sont admissibles à l'indemnisation. **Les œuvres dans les publications ne figurant pas dans la liste, ne sont pas admissibles à l'indemnisation sauf à ce que vous apportiez les documents suffisants démontrant qu'elles remplissent les deux critères susmentionnés.**

Liste de vos œuvres

Auteur	Titre et type de l'œuvre (ex : article, extrait de livre, etc.)	Publication dans laquelle l'œuvre apparaît ²	Date de publication sur papier	Nb de mots (approx.)

(Joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire)

² Si l'œuvre a été publiée dans une publication ne figurant pas dans la liste ou au cours d'une période se situant hors de la période d'admissibilité précisée dans la liste, vous devriez fournir toute pièce justificative à l'appui de votre réclamation selon laquelle celle-ci est admissible à l'indemnisation.

3^{ème} Partie – Droit, Choix et Certification

Fondement de votre droit

Quel est le fondement de votre droit? (*Marquez d'un X les cases correspondantes*)

<input type="checkbox"/> Auteur des œuvres susmentionnés.
<input type="checkbox"/> Cessionnaire: L'auteur m'a cédé les droits d'auteur sur les œuvres susmentionnées: <input type="checkbox"/> Je joins la copie de l'acte (des actes) de cession <input type="checkbox"/> Je ne peux pas joindre de copie de l'acte (des actes) de cession. ³
<input type="checkbox"/> Représentant légal d'un auteur décédé: L'auteur est décédé et je suis le représentant légal de la succession de l'auteur des œuvres susmentionnées: <input type="checkbox"/> Je joins une copie du testament me désignant en qualité d'exécuteur ou de curateur testamentaire, ou <input type="checkbox"/> Je joins une copie de l'ordonnance de la Cour me nommant administrateur ou, <input type="checkbox"/> Je joins d'autres preuves démontrant que je suis le représentant légal de la succession de l'auteur, ou <input type="checkbox"/> Je ne peux pas joindre d'autres preuves démontrant que je suis le représentant légal de la succession de l'auteur. ⁴
<input type="checkbox"/> Auteur vivant mais incapable: l'auteur des œuvres susmentionnées n'est pas décédé mais il n'est pas en mesure de remplir le formulaire de réclamation. Je suis un membre de la famille de l'auteur ou un représentant légal. ⁵
<input type="checkbox"/> Autre: (Veuillez expliquer et joindre tout document corroborant vos dires ⁶) _____ _____ _____ _____ _____

³ Aucune indemnisation ne sera accordée aux cessionnaires qui ne peuvent produire de copie(s) de l'acte (des actes) de cession sur lequel (lesquels) se fonde (fondent) leur droit.

⁴ Aucune indemnisation ne sera accordée aux représentants légaux des successions qui ne peuvent produire de copie du testament, de l'ordonnance de la Cour ou de toute autre preuve suffisante auprès de l'administrateur des réclamations.

⁵ L'administrateur des réclamations peut demander confirmation, par exemple en montrant que le demandeur est un membre de la famille de l'auteur. Si la réclamation est acceptée sur ce fondement, le chèque d'indemnisation sera mis en paiement à l'ordre de l'auteur et non du demandeur.

⁶ Par exemple, si vous êtes le représentant légal de la succession d'un cessionnaire décédé, vous devriez joindre une (des) copie(s) de l'acte (des actes) de cession ainsi que celle du testament, de l'ordonnance de la Cour ou de toute autre preuve indiquant que vous représentez cette la succession.

Certification

Par les présentes, je certifie que

- (a) Je ne fais aucune réclamation relative à une quelconque œuvre créée dans le cadre de mon emploi ou celui de l'auteur ;
- (b) Je ne fais aucune réclamation relative à une quelconque œuvre pour laquelle j'ai signé un contrat écrit octroyant le droit de placer cette dernière dans une base de donnée électronique ; et
- (c) Toutes les informations fournies dans ce formulaire sont exactes, au meilleur de mes connaissances et de mes croyances.

Date

Signature

Nom en lettres manuscrites

UNE FAUSSE DÉCLARATION CONSTITUE UNE INFRACTION GRAVE